

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MERCREDI 13 AVRIL 2016**

L'An Deux Mille Seize, le Mercredi 13 du mois d'Avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - M. Christian THENARD - Mme Ghislaine GISORS - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mme Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Liliane MONTOUT - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Sylvia LAPTES - M. Lucien GALVANI - Mmes Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Michelle MAXO - Valérie HUGUES - M. Duniere AGLAS - Mme Mariette MANDRET - M. Eric LATCHOUMANIN - Mmes Diana PERRAN - Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - M. Jean DAIJARDIN - Mme Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - M. Raymond PARSHAD - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT - M. Jean-Luc PERIAN - Mme Cynthia DINANE.

EXCUSES : M. Jean FAHRASMANE.

ABSENTS : Mme Roberte MERI - MM. Cédric CORNET - René NOEL.

Monsieur Solaire COCO a été désigné en qualité de secrétaire de séance.



**VOTE DU TAUX DE LA COTISATION
FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) ET
AUTRES TAXES**

CC-2016-4S-DAF-12

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 14 avril 2015 actant le lissage de la cotisation foncière des entreprises (CFE) sur 4 ans ;

Vu le débat sur les grandes orientations du budget 2016 présenté par Monsieur le Président lors de la séance du Conseil Communautaire du 24 Mars 2016 ;

Vu l'avis de la Commission Finances et Ressources Humaines du 5 avril 2016 ;

Considérant le produit fiscal global nécessaire à l'équilibre du Budget.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : De voter pour l'année 2016 le taux de 23,71% pour la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Article 2 : De voter les taux des taxes locales comme suit :

- Taxe d'habitation : 0,00 %
- Foncier bâti : 0,00 %
- Foncier non bâti : 0,00 %

Article 3 : D'inscrire le produit attendu de 3 742 861 € au Budget Primitif 2016.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

Et publication ou notification
le

Fait et délibéré à Gosier, le 13 Avril 2016

Pour extrait certifié conforme

Le Président

-Jean-Pierre DUPONT



EPCI : 126 LA RIVIERA DU LEVANT

ARRONDISSEMENT : 97

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE SAINTE-ANNE



N° 1259 FPU (1)

TAUX
FDL
2016

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016

I-1 - PRODUIT DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) A TAUX CONSTANT

Bases d'imposition effectives 2015	1	15 351 802	Taux d'imposition de 2015	2	23,06	Taux d'imposition plafonné pour 2016	3	>>>	Bases d'imposition prévisionnelles 2016	4	15 786 000	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2 ou col.3)	5	3 640 017
------------------------------------	---	------------	---------------------------	---	-------	--------------------------------------	---	-----	---	---	------------	--	---	-----------

Pour information : Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants

I-2 - RESSOURCES TH & TF A TAUX CONSTANTS

Bases d'imposition effectives 2015	1	74 690 869	Taux d'imposition ou taux moyens pondérés de 2015	2	0,000	Autre option : taux moyens pondérés des communes	3		Bases d'imposition prévisionnelles 2016	4	77 790 000	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2)	5	
Taxe d'habitation		68 430 789			0,000						71 387 000			
Taxe foncière (bâti)		434 626			0,000						508 600			

II - DECISIONS DU CONSEIL DE L'EPCI

5661 403

Produit nécessaire à l'équilibre du budget

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2016

Total allocations compensatrices	-	636 183	Produit taxe additionnelle FNB	4	78 394	Produit global des IFR	5	217 975	Produit de la CVAE	6	725 403	DCRTP	7	-	TASCOM	8	260 587
Versement GIR	+		Prélèvement GIR	7		Produit attendu de la cotisation foncière des entreprises unique	8	3 742 861	Produit fiscal attendu TH&TF (à reporter au cadre II-2)	9							

2. IMPOSITIONS ADDITIONNELLES (FISCALITE MIXTE)

Coefficient de variation proportionnelle (à exprimer avec 6 décimales)	6	1,02	Taux de référence (col.2 ou 3 x col.7)	8	0,00	Taux d'habitation	9	0,00	Produit correspondant (col.4 x col.9)	10	0,00	Réserve de taux capitalisée	11		Réserve de taux utilisée	12		Taux mis en réserve	14	23,71	3 742 861
Produit attendu des taxes d'habitation et foncières		3 742 861			0,00	Taxe foncière (bâti)		0,00			0,00										
Produit de référence des taxes d'habitation et foncières		3 640 017			0,00	Taxe foncière (non bâti)		0,00			0,00										

A BASSE-TERRE

Le préfet,

Le DIRECTEUR REG. DES FINANCES PUBLIQUES

le

PASCAL ROTHE

le 21 MARS 2016

COURRIER ARRIVE LE: 29 AVR. 2016

MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

STYLLATURE DE PONTIE-APTE

Le président, Jean-Pierre Dupont

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

le 13 avril 2016

EPCI : 128 LA RIVIERA DU LEVANT

ARRONDISSEMENT : 97

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE SAINTE-ANNE



N° 1259 FPU (2)

TAUX
FDL
2016

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016

II - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1a. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES (1)

Taxe d'habitation :	
Taxe foncière (bâti) :	
Taxe foncière (non bâti) :	
Taxe professionnelle / CFE :	
a. Dotation unique spécifique (TP)	9 043
b. Réduction des bases des créations d'établissements	62
c. Exonération en zones d'aménagement du territoire	550 503
d. Abattement de 25% en Corse	
Dotation pour perte de THLY :	
1b. CVAE DUE COLLECTEE (pour information) (2)	416 243
Part de CVAE imposée au profit de l'EPCI	

2a. BASES NON TAXEES (3)

Bases exonérées par le conseil de l'EPCI	
Taxe foncière (bâti)	
Cotisation foncière des entreprises	
Bases exonérées par la loi dans certaines zones	
Taxe foncière (bâti)	2 104 032
Taxe foncière (non bâti)	459 501
Cotisation foncière des entreprises	3 274 855
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	
2b. CVAE - DECREVEMENTS ET EXONERATIONS (4)	
CVAE : part dégrèvée	309 160
CVAE : part relative aux exonérations compensées	76 575
CVAE : part relative aux exonérations non compensées	

2c. PRODUIT DES IFR (5)

Éoliennes & hydroliennes	36 323
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	85 083
Stations radioélectriques	96 569
Gaz - stockage, transport...	

3. ELEMENTS UTILES AU VOTE DU TAUX DE COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (6)

Situation de l'EPCI au regard de la FPU	Taux maximum de droit commun (15)	Taux maximum dérogatoire (16)	Taux maximum avec rattrapage (17)	Taux moyen 75% (18)	Taux maximum avec capitalisation (19)	Taux maximum avec majoration spéciale (20)
Première année de FPU	22,98	23,06		20,06	22,98	24,36
FPU régime de croisière						
EPCI en régime de croisière						
Coefficient de variation du taux moyen pondéré de taxe d'habitation	Taux moyen pondéré en cas de changement de périmètre (23)					
	21	22	23	24	25	
1,000427	0,996674	25,95	51,90			

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2015 : national	17,92	17,98
Taux maximum de la majoration spéciale :		1,30